

reçu le  
19 OCT. 2018

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES**

Epinal, le

16 OCT. 2018

Service de l'Economie Agricole et Forestière

Affaire suivie par : Coralie RULQUIN/Isabelle MORVILLER

Tél : 03 29 69 12 82 / 03 29 68 12 50

Fax : 03 29 69 13 12

Courriel : [coralie.rulquin@vosges.gouv.fr](mailto:coralie.rulquin@vosges.gouv.fr)

[ddt-seaf-batdr@vosges.gouv.fr](mailto:ddt-seaf-batdr@vosges.gouv.fr)

Monsieur le Président,

Par courrier du 25 juillet 2018, vous avez saisi la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers afin qu'elle émette un avis sur la révision du SCoT des Vosges Centrales.


Le projet a été examiné au titre de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces lors de la dernière réunion de la CDPENAF qui s'est tenue le mardi 2 octobre 2018.

Les membres de la commission ont pris note de l'équilibre du projet en ce qui concerne la consommation d'espaces au regard des besoins identifiés pour le territoire.

Aussi, ils ont émis un **avis favorable** à la révision du SCoT des Vosges Centrales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice Départementale Adjointe des Territoires,



Patricia BOURGEOIS

*Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales*

*Monsieur le Président*

*4, Rue Louis MEYER*

*88190 GOLBEY*